



Règlement Jeu-concours « La Balaguère fête ses 25 ans »

ARTICLE 1 : Société organisatrice

La société LA BALAGUERE SA, société anonyme au capital de 179 775 €, dont le numéro unique d'identification est 389 345 750 RCS Tarbes et dont le siège social est situé au 48 rte du Val d'Azun – BP3 – 65 403 ARRENS-MARSOUS cedex, organise un jeu-concours gratuit, sans obligation d'achat.

ARTICLE 2 : Principe du jeu

Le jeu est un concours subdivisé en 2 catégories : « histoire de voyage » et « photo de voyage »

Les participants ne peuvent concourir dans les 2 catégories à la fois.

Les thèmes sont libres. « L'histoire de voyage » doit comporter 20 lignes au minimum.

Pour chaque catégorie il y aura 25 gagnants soit au total 50 gagnants qui seront choisis par un jury composé de 5 personnes.

Fin du concours le 15 septembre. Un tirage au sort sera effectué le 25 septembre 2010 à 18h dans les locaux de La Balaguère, il déterminera qui des 2 vainqueurs de chaque catégorie se verra attribuer le trek au Maroc ou la randonnée dans les Pyrénées.

ARTICLE 3 : Participants

La participation est ouverte à toute personne physique majeure partie en voyage avec La Balaguère au cours de ces 25 dernières années, à l'exclusion des personnels de la société La Balaguère, des partenaires et leurs employés. Une seule participation par inscrit est autorisée (même nom, même adresse, même email).

Toute contribution incomplète ou envoyée en dehors des dates d'ouverture du concours ne sera pas examinée.

Certaines dotations sont soumises à des conditions particulières, chaque dotation fait l'objet d'un article de l'annexe 1 au présent règlement précisant les conditions particulières.

ARTICLE 4 : Présentation des lots

Au total, ce jeu comprend 50 dotations d'une valeur totale de 2161 euros.

- 1 trek au Maroc pour deux personnes d'une valeur maximale de 845 € (voir détail en annexe 1)
- 1 randonnée dans les Pyrénées deux personnes d'une valeur maximale de 530 € (voir détail en annexe 1)
- 6 lots de 3 livres « Les Imaginayres » d'une valeur commerciale de 198 € soit une valeur unitaire de 33 € (chaque lot comprend un exemplaire des carnets suivants : Cambodge, Maroc, Madère)
- 42 T-shirts collectors « 25 ans » de La Balaguère d'une valeur commerciale de 588 € soit une valeur unitaire de 14 €.

ARTICLE 5 : Modalités de Participation

Le concours est accessible sur internet à partir des adresses suivantes :

<http://www.labalaguere.com> et <http://www.labalablog.com>

Le participant doit indiquer ses coordonnées complètes : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, ville, email, séjour sur lequel il est parti ainsi que le mois et l'année du départ et son numéro de téléphone, puis envoyer sa contribution par mail à julieblegent@labalaguere.com

ARTICLE 6 : Détermination des gagnants

Fin du concours le 15 septembre 2010. Du 15 au 25 septembre un jury composé de 5 membres retiendra 25 contributions pour chaque catégorie : « histoire de voyage » et « photo de voyage ». Les 50 contributions retenues seront récompensées par un lot en fonction de leur classement par le jury. Un vainqueur pour la catégorie « histoire de voyage » et un vainqueur pour la catégorie « photo » sera désigné. Pour ces deux gagnants, un tirage au sort sera effectué le 25 septembre 2010 à La Balaguère, à 18h00. Ce tirage au sort permettra de leur attribuer le trek au Maroc ou la randonnée dans les Pyrénées.

ARTICLE 7 : Remise des lots

Le gagnant recevra son lot par courrier à l'adresse postale mentionnée lors de la participation.

L'acheminement du lot, bien que réalisé au mieux de l'intérêt du gagnant s'effectue aux risques et périls des destinataires.

La remise des dotations sera effectuée après vérification du respect des conditions particulières contenues dans l'annexe du présent règlement.

Les lots ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrepartie financière (totale ou partielle) ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit pour quelque cause que ce soit. Si les circonstances l'exigent, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer une dotation par une autre dotation de valeur égale ou supérieure.

Le lot est non cessible : il ne peut être cédé à une autre personne. Il sera attribué à la personne ayant participé au concours.

ARTICLE 8 : Demande présentant une anomalie

Toute participation incomplète ou faite sous une fausse identité, après vérification, sera considérée comme nulle.

ARTICLE 9 : Exploitation de l'image du gagnant

Les participants autorisent l'organisateur du jeu à diffuser les noms, prénoms, communes de résidence et contributions du gagnant à des fins publicitaires ou promotionnelles. Ils doivent être les auteurs de la photo ou de l'histoire de voyage, et s'engage à céder les droits d'auteurs à La Balaguère.

ARTICLE 10 : Règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement complet déposé chez Maître MAZOUÉ, huissier de justice à Argelès-Gazost (65).

Le règlement complet peut être consulté sur www.labalaguere.com et www.labalablog.com.

ANNEXE N°1 : DESCRIPTIF DES LOTS

Article 1

Lot 1 « Trek pour deux personnes au Maroc »

Ce voyage pour deux personnes, d'une durée de 8 jours au Maroc, vallée des roses et des casbahs, est d'une valeur maximale de 845 € TTC.

Conditions particulières :

- Voyage pour 2 adultes,
- Ce voyage exige un minimum de 4 participants et un maximum de 15, les gagnants seront insérés dans un groupe déjà constitué,
- Passeport en cours de validité nécessaire et conseillé. Carte nationale d'identité valide tolérée pour les passagers français en voyage organisé par un professionnel, si et seulement si elle est accompagnée du bon d'échange qui vous sera envoyé avec votre convocation.
- Dates de départ du séjour gagné comprises entre 10 octobre 2010 et le 24 avril 2011
- Les dates de séjour devront être arrêtées, en fonction des places disponibles, le plus rapidement possible au plus tard deux mois avant la date de départ.
- Bonne condition physique indispensable (de 5 à 6 h de marche par jour, niveau facile et peu de dénivelés)

Programme :

J1 : vol France/Marrakech. Hôtel.

J2 : transfert pour le versant sud de l'Atlas. À Kelâa MGouna, nous entrons dans la large et belle **vallée de Dadès** aux mille casbahs. Rencontre avec notre équipe de muletiers. Nuit en gîte à **Aït Youl**.

J3 : nous quittons la vallée du Dadès pour le haut plateau sec et aride. Découverte émerveillée de la vallée de l'**Oumzighimt**, irriguée par les eaux de la rivière M'Goun. Bivouac à **Ighrem** (1700 m).

J4 : par le village d'**Issoumar**, nous remontons la vallée de l'oued **M'Goun**, que nous laissons pour le plateau d'**Alemdoun** (1750 m). En toile de fond le sommet du M'Goun. Descente vers le village.

J5 : notre chemin passe par les gorges d'**Assif Qati**. Peu à peu, la vallée s'élargit et nous gagnons les villages d'**Agouti Fougani, El Het Aznag...** Bivouac au village de **Boutaghar** (1600 m).

J6 : balade au cœur de la merveilleuse vallée des Roses aux riches traditions architecturales. Gîte à **Taberkhacht**.

J7 : à travers les jardins de la vallée jusqu'à **Kelâa MGouna**. Transfert jusqu'à Marrakech. Hôtel.

J8 : retour en France.

Forfait tout compris excepté :

- les déjeuners et diners à Marrakech les J1 et J8 selon l'heure du vol
- les pourboires d'usage
- les frais d'inscription
- l'assurance

Autre lot 1 : « Randonnée pour deux personnes dans les Pyrénées »

Ce voyage pour deux personnes, d'une durée de 7 jours dans les Pyrénées, Belvédères du Val d'Azun, est d'une valeur maximale de 530 € TTC.

Conditions particulières :

- Voyage pour 2 adultes,
- Ce voyage exige un minimum de 5 participants et un maximum de 15, les gagnants seront insérés dans un groupe déjà constitué,
- Départs possibles dans l'été 2011
- Les dates de séjour devront être arrêtées, en fonction des places disponibles, le plus rapidement possible au plus tard deux mois avant la date de départ.
- Bonne condition physique indispensable (de 4 à 6 h de marche par jour avec des dénivelés de 400 à 800 m)

Programme :

J1 : par les flancs du Pic de Cabalirros, extraordinaire belvédère sur la vallée, arrivée à Estaing.

J2 : dans un joli vallon sous l'imposant Pic de Barbat. Nuit à Estaing.

J3 : des vieux chemins sur les cols entre Estaing et Arrens. Nuit à Arrens.

J4 : des crêtes et cols aux panoramas étendus. Nuit dans un beau quartier de granges.

J5 : la belle et secrète Vallée de Bergons. Gîte blotti dans un coin solitaire de forêt.

J6 : des crêtes, granges et forêts vers Argelès. Nuit en hôtel à Argelès.

J7 : dispersion après le petit déjeuner.

Forfait tout compris excepté :

- les boissons en dehors des repas
- les visites occasionnelles
- les frais d'inscription
- l'assurance

Article 2

3^e au 8^e lot : « Collection de 3 Carnets de La Balaguère » Edition des Imaginayres

Ces lots, d'une valeur unitaire de 33€ comprennent 3 livres :

- « Madère, Le jardin de l'Atlantique » de J. Sierpinski et P. Marion
- « Maroc, Cirque de Taghia et hauts plateaux » de J. Sierpinski et P. Le Coz,
- « Cambodge, les chemins d'Angkor » de J. Sierpinski et C. Raylat

Article 3

Du 9^e au 50^e lot : 42 T-shirts collectors « 25 ans » La Balaguère